

Votre Rendez-vous doit être entre le / / et le / /

Prendre rendez-vous sur www.isere.gouv.fr : Prendre un rendez-vous → Préfecture de l'Isère (Grenoble) → Titres de séjour étudiants ou scientifiques

Plus d'informations sur : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/> : rubriques « Visas – Titres de séjour » et « Guides et Fiches Pratiques » → « Titres de séjour : informations pour le dossier »

PREMIÈRE DEMANDE ET RENOUELEMENT DE TITRE DE SÉJOUR SCIENTIFIQUE-CHERCHEUR

OU

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR «RECHERCHE D'EMPLOI OU CRÉATION D'ENTREPRISE»

Liste des pièces à fournir

IMPORTANT: ORIGINAUX, COPIES ET TRADUCTIONS DES DOCUMENTS NON RÉDIGÉS EN FRANÇAIS (PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTÉ AUPRÈS DES TRIBUNAUX FRANÇAIS)

Documents communs :

- Passeport en cours de validité avec copie de la page identité
- Titre de séjour actuel : Carte de séjour ou Visa avec copie du tampon d'entrée en France
 - Si Visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) fournir en plus : copie de la vignette OFII ou preuve de sa validation en ligne (« Confirmation de la validation de l'enregistrement de votre visa long séjour valant titre de séjour »)
- Acte de naissance avec filiation
 - Si vous êtes marié(e) fournir en plus : livret de famille ou acte de mariage
- 3 photos d'identité
- Un justificatif de domicile¹ de moins de 3 mois à votre nom
 - Si vous êtes hébergé(e) :
 - formulaire « Attestation d'hébergement » complété et signé par l'hébergeant
 - copie de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- « Convention d'accueil » actuelle (si renouvellement fournir en plus : les 3 derniers bulletins de salaire)
- Formulaire « Fiche de renseignements » complétée et signée

Renouvellement en tant que demandeur d'emploi ou dans le cadre d'une création d'entreprise :

- « Attestation d'employeur destinée à Pôle Emploi » (document délivré par le service des Ressources humaines de votre établissement)
- Attestation de votre organisme de recherche certifiant l'achèvement des travaux de recherche
 - Si création d'entreprise : tout justificatif d'un projet de création d'entreprise dans un domaine correspondant à votre formation

¹ Documents acceptés : Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou d'accès à internet / Attestation d'assurance habitation / Quittance de loyer (sauf si établie par un particulier) / « Avis d'impôt » : « Avis d'impôt sur les revenus », « Taxes foncières » ou « Taxe d'habitation » (seulement si la **date d'établissement** est de moins de 3 mois)